

**BILAN ACTIF**

Signé électroniquement le 23/06/2023 par  
GÉRARD BENSIMON

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 24/04/2023



*G. Bensimon*

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	77 764	63 864	13 900	0,22	2 215	0,04
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	268 466	211 547	56 919	0,90	66 466	1,28
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	38 305		38 305	0,61	38 305	0,74
<b>TOTAL (I)</b>	<b>384 535</b>	<b>275 412</b>	<b>109 124</b>	<b>1,73</b>	<b>106 986</b>	<b>2,06</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	399 537	1 933	397 604	6,30	456 129	8,78
Avances & acomptes versés sur commandes	74 292		74 292	1,18	34 882	0,67
Clients et comptes rattachés	2 415 181	177 751	2 237 430	35,46	1 690 793	32,53
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	101		101	0,00	6 480	0,12
. Personnel	1 390		1 390	0,02	1 006	0,02
. Organismes sociaux					3 071	0,06
. Etat, impôts sur les bénéficiaires					6 031	0,12
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	193 297		193 297	3,06	196 668	3,78
. Autres	2 056 488		2 056 488	32,59	1 989 640	38,28
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	1 090 903		1 090 903	17,29	617 467	11,88
Charges constatées d'avance	149 339		149 339	2,37	88 734	1,71
<b>TOTAL (II)</b>	<b>6 380 528</b>	<b>179 684</b>	<b>6 200 844</b>	<b>98,27</b>	<b>5 090 901</b>	<b>97,94</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>6 765 064</b>	<b>455 095</b>	<b>6 309 968</b>	<b>100,00</b>	<b>5 197 887</b>	<b>100,00</b>

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : 300 000 )	<b>300 000</b>	4,75	<b>300 000</b>	5,77
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	30 000	0,48	30 000	0,58
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	419 027	6,64	124 239	2,39
Report à nouveau				
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1 114 297</b>	17,66	<b>794 788</b>	15,29
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 863 324</b>	29,53	<b>1 249 027</b>	24,03
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	1 787 599	28,33	2 000 467	38,49
. Découverts, concours bancaires	872	0,01	783	0,02
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	502	0,01	243	0,00
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			17 652	0,34
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 541 852	24,44	966 356	18,59
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	106 072	1,68	97 998	1,89
. Organismes sociaux	135 906	2,15	182 132	3,50
. Etat, impôts sur les bénéfices	77 151	1,22		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	310 141	4,92	263 899	5,08
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	6 568	0,10	5 410	0,10
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	351 026	5,56	203 940	3,92
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	128 955	2,04	209 980	4,04
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>4 446 644</b>	70,47	<b>3 948 860</b>	75,97
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>6 309 968</b>	100,00	<b>5 197 887</b>	100,00

**2J PARTNERS**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 300 000 euros  
Siège social : Rue de Lisbonne  
93110 ROSNY-SOUS-BOIS  
511 917 874 RCS BOBIGNY

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 23 JUIN 2023**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

**DEUXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 1 114 297 euros de la manière suivante :

<i><b>Bénéfice de l'exercice</b></i>	<i><b>1 114 297 euros</b></i>
<i><b>Affecté de la façon suivante</b></i>	
<i><b>A titre de dividendes aux associés</b></i>	<i><b>800 000 euros</b></i>
<i><b>Soit 213,33 euros par part sociale</b></i>	
<i><b>Au compte « Autres réserves »</b></i>	<i><b>314 297 euros</b></i>
<i><b>Qui ainsi porté de 419 027 euros à 733 324 euros</b></i>	
<i><b>Solde</b></i>	<i><b>----- 0 euro</b></i>

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres sont de 1 063 324 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 427 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 799 573 euros.

Les modalités de mise en paiement du dividende seraient fixées par la présidente.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices clos le	Dividendes (en Euros)	Revenus éligibles à l'abattement (en Euros)	Revenus non éligibles à l'abattement (en Euros)
31/12/2020	602 000	321	601 679
31/12/2019	2 610	1	2 609
31/12/2018	1 998 000	1 066	1 997 574

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 juin 2023**

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

« Certifié conforme »,  
La Présidente

Signé électroniquement le 23/06/2023 par  
GÉRARD BENSIMON

 Signed with  
**universign**

